

Pierre HALEN

Université de Metz / U.I. Antwerpen

FALLAIT-IL BRÛLER LA LITTÉRATURE COLONIALE ?

Version de travail d'un article dont la version définitive a paru en 2033 :

Halen (Pierre), « Fallait-il brûler la littérature coloniale ? », dans *Littératures en contact. Mélanges offerts à V. Nachtergaele*. Études réunies par Jan Herman, Steven Engels & Alex Demeulenaere. Leuven, Presses universitaires de Louvain, coll. Symbolae, Series D Litteraria, vol. 15, 2003, pp. 245-258.

Les lignes qui suivent constituent à leur manière une conversation, un dialogue au sens ancien du mot. Elles voudraient saisir l'occasion de cet hommage pour répondre à une question qui m'a été souvent posée en Belgique depuis une quinzaine d'années, mais toujours dans des contextes, – des couloirs, des pauses-cafés ou des attablements vespéraux lors de colloques –, où il était difficile de lui donner une réponse un peu développée et nuancée. Cette question, adressée à un chercheur qui avait consacré déjà pas mal de son temps à la littérature coloniale, se formulait presque toujours ainsi : que diable êtes-vous allé faire dans cette galère ? Galère qu'on supposait coulée, bien entendu, et gisant par quelques centaines de mètres de fond. La question avait son corollaire : auriez-vous par hasard, de ces bas-fonds, remonté quelque chose ? De préférence un écrivain ou une œuvre méconnus, auxquels on pourrait songer à faire bon accueil désormais dans nos histoires littéraires ?

Il était d'autant plus difficile de répondre rapidement à cette double interrogation qu'aucune réflexion sur la littérature coloniale n'était supposée pouvoir s'élaborer sur le seul plan esthétique et littéraire : inévitablement, il fallait faire appel à des valeurs citoyennes, à un point de vue sur le « Sens de l'Histoire », autant qu'à des considérations purement « scientifiques ». Mes interlocuteurs auraient bien aimé découvrir un auteur dont on aurait pu proclamer la « modernité » et qui, *en même temps*, aurait été anti-colonialiste, sans trop se soucier d'ailleurs de ce que pouvait signifier un tel adjectif. Le *en même temps* mérite qu'on s'y arrête un bref instant car, au-delà de la jonction entre deux conditions d'acceptabilité de nature différente, il me semblait qu'on établissait une équation implicite et, par là, gênante : d'une manière ou d'une autre, on (les esthètes ?) aime à supposer que l'une est à la fois le gage et l'image de l'autre ; on est prêt, en tout cas, à mille acrobaties pour le démontrer lorsque le divorce est par trop flagrant : voyez le cas de Céline, qui n'est pas un isolé dans la tradition

canonique française. Reste que cette irrécusable présence du jugement politique et moral apportait elle-même un obstacle supplémentaire : dans la mesure où elle semblait interdire, en pratique, la réhabilitation pure et simple d'un auteur ou d'une œuvre pour leur seule valeur littéraire (à supposer que cela soit possible), elle déportait forcément la réflexion vers des domaines connexes : histoire, histoire de l'art, histoire des mentalités, sociologie, ethnologie, anthropologie etc., autant de terrains où plus rien ne paraissait assez simple pour tenir lieu de réponse claire et rapidement formulée, et où mes interlocuteurs, du reste, ne se rendaient pas forcément de plein gré.

Me gênait aussi, en outre, la fausse évidence avec laquelle j'étais supposé pouvoir ou non désigner l'éventuel chef-d'œuvre, comme si l'on s'entendait tacitement sur les critères qui justifiaient objectivement le travail de classement, de hiérarchisation et de mise en exergue qu'opère l'historien de la littérature. C'est sans doute la fonction qu'il est censé assumer par rapport à la collectivité, mais en réalité la production renouvelée des canons littéraires ne s'appuie pas simplement sur les caractères esthétiques objectifs des œuvres, tels que les dégagerait un spécialiste : non seulement des aspects moraux et politiques interfèrent, mais le goût des « lettrés », disons des clercs, et les préférences de lecture constatables, dans le chef du public (des publics), sont loin de se superposer. Le professeur de lettres, s'il est un peu consciencieux et attentif au Réel, se pose souvent le problème : faut-il d'abord transmettre la vénération à l'égard d'un canon esthétique supposé consensuel et stable, avec le risque de perpétuer indéfiniment, d'une génération de « lettrés » à l'autre, des prédilections qui n'ont de valeur que pour ces derniers ? ou d'abord tenir compte des réalités objectives d'un marché du livre et de la lecture qui, lui-même, d'une part, ne cesse d'évoluer et, d'autre part, se configure différemment en fonction des groupes sociaux ?

En tout état de cause, le corpus littéraire colonial offre un bel exemple de la variabilité historique des préférences : en deux ou trois ans, au moment de cette sorte de coupure épistémologique qu'ont constituée (pour les intellectuels) les indépendances des colonies, un nombre incalculable d'ouvrages ont basculé de la catégorie légitime vers l'illégitime ; telle sorte de romans, qui s'étaient dans telle grande maison pour un nombreux public, n'a pu ensuite être imprimée qu'à compte d'auteur et circuler sur des marchés plus ou moins confidentiels. Mais en même temps, l'histoire des mentalités se déroulant davantage sur le long terme, des continuités (dans le domaine paralittéraire notamment) et des résurgences diverses s'observaient dans les marges, hors du contrôle et dans l'indifférence des nouveaux bien-pensants (je ne vois pas de meilleure traduction au *politically correct*). Cette coupure a sans doute encore été plus profonde en Belgique qu'ailleurs, à cause des péripéties et de l'échec, finalement, du « pari congolais », qui avaient si fort contrasté avec les années euphoriques du « Congo moderne », et plus spécialement avec la période qui s'étend du voyage royal de 1955 à la clôture de l'Exposition universelle de Bruxelles.

Les choses ont toutefois pris aujourd'hui une autre configuration, qu'il n'est pas simple d'apprécier. On peut la suggérer par un seul exemple : la publication récente, en France, des trois

volumes intitulés *Regards sur la littérature coloniale*, qui comportent une quarantaine d'articles¹. Ce n'est pas une révolution, mais l'indice cependant d'une évolution dont je voudrais à présent retracer les contours, en tirant autant que possible toutes les leçons d'un parcours personnel. Qu'on veuille donc bien considérer qu'il n'y a, dans ce qui suit, qu'une tentative d'exploiter les ressources qu'offrent un point de vue particulier et une perspective, disons, à la fois humaine et sociétaire : il est rarement possible, dans nos travaux, de tirer parti de telles ressources, quand bien même elles seraient au fondement même de ces études et de leurs orientations. Qu'on rende ici hommage à un chercheur sensible à cette sorte d'enjeux m'a paru justifier un tel essai.

Débuts d'un parcours

Commençons donc par un récit au passé simple, comme dit la grammaire française, qui s'illusionne beaucoup sur la limpidité d'un tel temps. Vers 1980, n'ayant alors qu'un statut très provisoire d'assistant (à mi-temps et à titre intérimaire...), je fus contraint par les règlements administratifs de l'université de « m'inscrire en thèse », selon l'expression consacrée. En réalité, je n'avais aucune raison de songer sérieusement à pareil travail : les autorités, comme on les appelle, venaient de proclamer, pour cause de restriction budgétaire, un moratoire de quinze ans dans les nominations. Peu importait donc que le sujet soit sérieux ou non, la thèse ne se ferait pas. À une fiction administrative, pensais-je, je pouvais bien répondre par une fiction scientifique, et j'inscrivis donc sur les documents officiels : *la littérature coloniale en Belgique*, un sujet que, sincèrement, je croyais imaginaire ; il m'avait été suggéré par Vincent Rasson qui y avait vu la possibilité de croiser, selon une projection toute théorique, les intérêts supposés des deux professeurs qui voulaient bien s'intéresser à moi : G. Jacques, qui enseignait les littératures africaines, et M. Otten, la littérature belge ; cela donnait logiquement quelque chose comme une littérature belgo-africaine. L'anecdote n'aurait aucun intérêt si elle ne signifiait ceci : vers 1980, deux jeunes romanistes belges, eux-mêmes nés en Afrique de surcroît, pouvaient raisonnablement croire que ce domaine n'existait pas ; tout simplement, ils n'en avaient jamais entendu parler.

Les choses, toutefois, prirent rapidement une autre tournure. Non que la thèse soit devenue un projet effectif, du moins à ce moment. Mais le document administratif arriva sur le bureau de mon promoteur : pour avoir grandi avant 1960, G. Jacques savait bien que le corpus colonial belge avait existé, et, du coup, l'aimable fiction de mon intitulé devenait réalité. G. Jacques ne fut pourtant guère encourageant, et me dit avec sagesse qu'il y aurait davantage d'intérêt, pour une carrière universitaire, de traiter d'un auteur ou d'une œuvre réputés. Mais je ne songeais nullement à une carrière et, du reste, son second argument, d'après quoi il n'y aurait

1 DURAND (Jean-François), éd., *Regards sur les littératures coloniales*. Tome I : *Afrique francophone : découvertes*. Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999, 287 p. ; Tome II : *Afrique francophone. Approfondissements*. Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999, 363 p. ; SÉVRY (Jean), éd., *Regards sur les littératures coloniales*. Tome III : *Afrique anglophone et lusophone*. Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999, 258 p.

rien de très intéressant à remuer dans ce passé littéraire, me convainquit d'aller y voir tout de même. Vous n'allez pas trouver de chef-d'œuvre, me dit-il, ayant en mémoire sans doute mes dilections flaubertiennes ; mais se pouvait-il qu'une collectivité humaine, dont je savais à présent qu'elle avait laissé des écrits littéraires, disparaisse ainsi dans une oubliette, alors même qu'elle avait sans doute une expérience très singulière de l'Histoire ? Je n'étais pas animé par un quelconque esprit de contradiction : si, à ce moment-là, il avait été vraiment question d'une thèse et d'une carrière, j'aurais évidemment suivi de telles indications.

Il n'en était toutefois pas question, et je pus, quasiment en dilettante, au hasard des bouquinistes et de quelques rencontres non moins aléatoires, partir à la découverte de cet objet qui existait quand même et qui n'intéressait personne. Je le fis sans grande assiduité, requis que j'étais par ailleurs, entre autres, par l'enseignement secondaire. C'est par curiosité que, bien plus tard, en 1987, j'eus mon premier véritable contact avec la recherche dans le domaine colonial et exotique, en participant à un colloque organisé, à Paris, par Jean-Louis Joubert². Mais à partir de ce moment-là, les choses se sont précipitées pour moi, puisque je me suis trouvé dans la situation d'être invité à rédiger la thèse en question, avant de rejoindre l'Université de Bayreuth où l'on s'intéressait à mon travail.

Le colloque de Paris IV m'avait laissé le sentiment que *quelque chose restait à penser aujourd'hui* à partir du matériau historique colonial ; que, nonobstant l'intérêt des travaux présentés, les points de vue étaient trop souvent englués dans des phraséologies confuses ou contradictoires, apparemment empruntées, engoncées dans des perspectives « politiquement correctes » qui n'aidaient pas forcément à y voir clair. D'autre part, j'avais le pressentiment que nous étions seulement au début d'une réflexion internationale dans le domaine, chaque pays ayant sans doute à dresser son propre bilan, mais dans une confrontation avec l'ensemble du discours littéraire « européen » sur l'Afrique : comme on peut le supposer, nos collègues de l'Hexagone étaient essentiellement tournés vers l'ancienne France impériale et, à l'une ou l'autre exceptions près³, négligeaient l'Afrique centrale ; les chercheurs des autres pays européens étaient *a priori* davantage intéressés, les Allemands en tête, par un domaine qui leur paraissait délaissé par la France.

Enfin, je pressentais aussi qu'il y aurait, au-delà cet horizon, un enjeu proprement africain à discerner : se posait déjà la question délicate de l'imbrication structurelle entre, d'une part, les littérateurs africains avant 1960 et, d'autre part, les institutions culturelles coloniales mais aussi

2 JOUBERT (Jean-Louis), éd., *Le Roman colonial (suite)*. Paris, L'Harmattan, coll. Itinéraires et contacts de culture, n°12, 1990 ; un premier colloque avait déjà eu lieu : MATHIEU (Martine), éd., *Le Roman colonial*. Paris, L'Harmattan, 1987, 217 p., coll. Itinéraires et contacts de cultures, n°7, 1987.

3 Robert Cornevin avait publié des travaux de pionnier. Mais je songe surtout à Bernard Mouralis qui s'intéressait à V.Y. Mudimbe et avait, d'ailleurs, sur l'histoire culturelle coloniale, un point de vue exceptionnellement objectif. Plus tard, Robert Jouanny s'est intéressé notamment à Simenon et Alain Ricard, à partir de son point de vue essentiellement africaniste, à l'histoire culturelle du Congo et des Grands Lacs. Jean-Marc Moura, dans ses ouvrages récents, s'est lui aussi considérablement ouvert à cette région de l'Afrique.

les auteurs coloniaux. La séparation trop nette, et même le conflit, qu'on voulait souvent supposer entre les deux secteurs n'éclairait guère qu'une partie des réalités historiques et de la texture des œuvres ; ils occultaient un certain nombre d'éléments qui, peu à peu, me parurent aussi essentiels que les proclamations idéologiques. Lors de ce colloque consacré à la « littérature coloniale », nous n'étions d'ailleurs que deux, si mes souvenirs sont bons, à avoir choisi de traiter d'une œuvre vraiment coloniale, c'est-à-dire due à un écrivain « colonial » établi en Afrique, ayant publié en Afrique et n'ayant pas fait l'objet d'une valorisation littéraire en Europe ; on n'avait pas appris grand-chose, non plus, à propos de l'histoire culturelle africaine moderne, toute l'attention étant quasiment requise par l'histoire littéraire européenne, française essentiellement. Il y avait là, dans la forme, une contradiction avec les proclamations réitérées qui condamnaient l'eurocentrisme. Il devenait dès lors clair qu'il serait utile de distinguer entre les institutions culturelles locales (en Afrique) et les institutions métropolitaines (surtout françaises puisque la Belgique n'a, *grosso modo*, réservé qu'un accueil tardif et relativement mince aux artistes et écrivains africains) ; ceci, non seulement parce que les deux systèmes institutionnels se caractérisaient par une certaine indépendance (et même une indépendance certaine), mais aussi parce que l'une était globalement négligée au profit de l'autre : les spécialistes de la littérature « française », singulièrement, étaient tout prêts à parler de Rimbaud, de Simenon, de Leiris, de Michaux, de Gide, etc., mais peu s'intéressaient à ce qui avait vraiment compté dans l'histoire proprement africaine.

Le temps des « images du Noir »

Les choses ne se sont pas seulement précipitées pour moi à cette époque, puisqu'à la fin des années 80, Marc Quaghebeur découvrait le Zaïre et en revenait avec le projet *Papier blanc, encre noire*, qui a conduit, comme on le sait, à de nombreuses réalisations⁴. Mené par un intellectuel en marge des universités, mais disposant de moyens ministériels relativement importants, ce projet marquait la fin du régime d'occultation à peu près complète qui avait été imposé, pendant une trentaine d'années, au passé culturel et littéraire du Royaume colonisateur, côté francophone. Au pays de la « dés-histoire », le chapitre colonial allait enfin être ouvert.

L'occultation avait-elle été complète ? On peut en juger par deux ouvrages de synthèse parus en 1982. *L'Alphabet des lettres belges*⁵ en dit encore moins que le *Charlier-Hanse* n'en disait, en 1958, sur le passé littéraire colonial. Quant aux *Cent auteurs* indexés par deux journalistes⁶, ils comptent bien parmi eux la figure de Henri Cornélus – l'auteur, notamment, du

4 Voir principalement : *Papier blanc, encre noire. Cent ans de culture francophone en Afrique centrale (Zaïre, Rwanda et Burundi)*. Collectif édité sous la direction de Marc Quaghebeur par Émile Van Balberghe avec la collaboration de Nadine Fettweis et Annick Vilain. Bruxelles, Labor, coll. Archives du Futur, 1992, 2 volumes, XCIV-690 p., ill.

5 *Alphabet des lettres belges de langue française*. Bruxelles, Association pour la Promotion des Lettres belges de langue française, 1982, 311 p.

6 TREKKER (A.-M.) et VANDER STRAETEN (J.-P.), *Cent auteurs. Anthologie de Littérature française en Belgique*. Introduction par Ch. Bertin. Bruxelles, Éd. de la Francité / C.E.C., 1982.

roman *Kufa* (1955) –, mais sa présence s’explique en grande partie par son appartenance à un réseau d’affinités bruxellois, et la notice s’emploie du reste à souligner l’anti-colonialisme de l’auteur, ainsi que son rapide départ hors du Congo ; en somme, Cornélus était moins retenu pour la singularité de son imaginaire ou les qualités de son style que pour son refus de la Colonie⁷.

Cette situation de méconnaissance, comme j’allais peu à peu le percevoir, était en réalité très ancienne : contrairement aux pays voisins, la Belgique métropolitaine avait depuis toujours boudé ses écrivains coloniaux, et davantage encore du côté francophone. La secousse de la « crise congolaise » n’expliquait donc pas tout. Pour la période qui a suivi, il faudrait cependant apporter plusieurs nuances importantes dans le tableau. Rappeler d’abord le travail entrepris par Jean-Pierre Jacquemin dans le sens d’une dénonciation des travers racistes de la Belgique coloniale d’autrefois : c’est tout le propos de l’exposition *Congo-Zaïre 1885-1985*, qui eut lieu au Botanique et qui fut relayée, plus tard, par une autre exposition : *Le Noir du blanc* (1991)⁸. La démarche était essentiellement didactique et éducative : on exhibait les pièces les plus accablantes (il n’en manque pas !) d’attitudes et de jugements racistes ou paternalistes dont on ne voulait plus. Détail significatif : à la suite, sans doute, d’une recommandation des autorités subventionnantes flamandes, une vitrine montrait quelques ouvrages choisis dans la littérature belge de langue néerlandaise et d’inspiration « africaine » ; il y avait là, notamment, des rééditions récentes de l’œuvre de Jef Geeraerts. On chercha quelqu’un pour constituer, en regard, une vitrine francophone : on m’invita. Mais je fus en peine de trouver de quoi constituer une vitrine symétrique : rien, du côté francophone, n’avait été réédité depuis longtemps ; en outre, comme je ne m’étais guère consacré, jusque là, qu’à l’une ou l’autre spéculation d’ordre, disons, mythocritique et à des analyses de textes, je n’avais à ma disposition presque aucun savoir historique pour rédiger des notices, même brèves. Inutile de chercher, dans le *Charlier-Hanse*, les renseignements nécessaires. Inutile aussi de les chercher dans les documents préparatoires au reste de l’exposition : les investigations n’avaient pas été dirigées dans ce sens. On finit tout de même par pouvoir présenter, en regard de la vitrine flamande avec ses livres neufs, une vitrine francophone avec d’anciennes éditions, escortées de notices sommaires.

Je tirai de cet épisode plusieurs enseignements, outre la notable différence entre la postérité éditoriale des lettres coloniales de langue française et néerlandaise⁹. Deux lacunes

7 Cf. HALÉN (Pierre), « La légitimation littéraire par la légitimation morale : la réception secondaire des œuvres “africaines” de Henri Cornélus », dans Halén (P.), dir., *L’Afrique centrale dans les littératures européennes*. Bremen, Palabres éditions, Bayreuther Frankophonie Studien Bd. 3, 1999, pp. 103-122.

8 Cf. *Zaire 1885-1985. Cent ans de regards belges*. Bruxelles, Coopération par l’Education et la Culture asbl, 1985, 191 p. ; *Racisme. Continent obscur. Clichés, stéréotypes, phantasmes à propos des Noirs dans le Royaume de Belgique*. Bruxelles, asbl Le Noir du Blanc - CEC, 1991, 215 p.

9 En ce qui concerne la postérité critique, notons que de la même époque datent les publications de Julien VERMEULEN : « Een Kwarteeuw Afrika-literatuur in Vlaanderen (1960-1985) », dans *Ons Erfdeel*, 1, 1986, pp. 77-85 ; *De Centraalafrikaanse Woordkunst en de Nederlandse Afrika-literatuur*. Gent, Rijksuniversiteit, coll. Africana Gandensiana n°5, 1988, 310 p. ; *De Afrika-roman*

m'étaient ainsi apparues. D'abord la carence relative de travaux historiques dans ce domaine, résultat sans doute inévitable d'une déshérence institutionnelle : quasiment rien n'avait été publié depuis la *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique* de Gaston-Denys Périer, un essai de synthèse qui avait connu deux éditions en 1942 et 1944. Rien, sinon les deux volumes d'auto-justification littéraire publiés par l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer¹⁰ ; constitués de brèves présentations d'auteurs par des témoins divers, pour la plupart eux-mêmes écrivains coloniaux, ces deux ouvrages n'avaient guère pesé dans la mémoire critique des Lettres belges, ni d'ailleurs dans celles du Congo. L'autre lacune évidente était théorique et concernait, au-delà de l'exposition de 1985, le principe des innombrables travaux consacrés aux « Images du Noir » dans les littératures et les cultures européennes : pouvait-on sérieusement reprendre sans cesse le jeu du couper-coller, en extrayant des citations éloquentes, certes, mais sans avoir beaucoup d'égards pour les structures textuelles, pour les situations d'énonciation (les filiations, les conflits, les renvois, etc.) et pour le *discours social* d'époques révolues ? On allait de cliché en cliché, sans mettre en jeu non plus une théorisation du stéréotype ; non seulement on risquait ainsi de lourdes erreurs philologiques (confondre la parole d'un personnage avec celle de l'auteur, pour prendre un exemple simple), mais surtout on n'exploitait pas à fond le matériau observé : trouver ce qui nous paraît une bêtise ou une faute est en définitive peu utile si nous ne retrouvons pas aussi les facteurs qui les ont provoquées, car seuls ceux-ci peuvent nous servir à éviter autant que possible leur répétition.

Ces deux lacunes n'étaient pas dues au hasard : le projet de 1985 était éducatif, non scientifique, et l'on se souciait davantage de diffuser des réponses que d'ouvrir des questions, davantage d'accuser que de comprendre. Mais qu'est-ce que *comprendre* ? Certainement, cela voulait dire : analyser, c'est-à-dire découper et différencier, et dégager l'articulation systématique des éléments en un système. Mais en refusant les amalgames et surtout en voulant expliquer, n'allait-on pas être incité à se montrer *compréhensif* vis-à-vis d'un régime sociétaire qui ne le méritait pas ? n'allait-on pas excuser l'inexcusable ? C'est, on s'en doute, le piège où les organisateurs de cette exposition avaient voulu éviter de tomber. Mais les sociologues avaient en réalité depuis longtemps résolu cette question : à condition de contrôler méthodologiquement la démarche, on peut fort bien être *compréhensif* sans marquer la moindre

in Vlaanderen. N° sp. de *Vlaanderen*, (Tielt), n° 225, 38e an., n°2, mars-avril 1989, pp. 81/1 à 121/41.

10

Le Noir congolais vu par nos écrivains coloniaux. Textes de F. Berlemont, R. Cloquet, M. Coosemans, J. Gers, J.-M. Jadot, P.-E. Joset, L. Lejeune, J. Leyder, A. Maurice, G.-D. Périer, M. Rose, J. Sasserath, R. Saussus, le R.P. Scalais, G. Sion et E. Van Grieken. Bruxelles, IRCB, Section des Sciences morales et politiques, Mémoires, coll. in-8°, Tome XXXI-2, 1953, 251 p., ill., bibl. ; *La Femme noire vue par les écrivains africanistes*. Par L. Anciaux, F. Berlemont, R. Cloquet, M. Coosemans, H. Drum, B. Henry, J.-M. Jadot, L. Lejeune, G.-D. Périer, A. Verbeken. Bruxelles, ARSOM, Mémoires de la Classe des Sciences morales et politiques, XXXIV-3, 1967, 200 p.

adhésion ; davantage : on *doit*, vis-à-vis de certains discours, être compréhensif, sous peine de ne rien entendre au Réel, sinon ses propres préjugés à son endroit ¹¹.

Ma participation, même modeste et improvisée, à cette manifestation publique m'avait fait voir encore un autre enjeu que, convaincu à tort que j'étais de frayer dans des parages qui n'intéressaient personne, j'avais jusque là ignoré : si on avait monté une telle exposition en un tel lieu avec autant de moyens, c'est que ce domaine était d'une certaine actualité. Certes, les organisateurs entendaient bien participer à l'exécution, si possible définitive, de mentalités haïssables et dépassées : l'horizon était déjà celui de la convivialité sociétaire entre les sociétés ex-métropolitaines et les groupes émigrés ; en somme, d'un passé condamnable, on tirait une invitation à se comporter à l'inverse. Ceci expliquait aussi qu'on ne se soit nullement soucié de consacrer aux auteurs coloniaux le temps et l'énergie nécessaires à une véritable étude : il fallait les laisser dans les oubliettes de l'Histoire. Mais les choses n'étaient pas si claires qu'on le disait : chaque minute, chaque franc aussi que l'on consacrait à décrier une production tenue pour haïssable la rappelaient à l'existence et la mettaient paradoxalement en valeur. Et de recourir à des collectionneurs d'objets ou de livres coloniaux pour exhiber ceux-ci : leur cote, forcément, remontait sur le marché de l'antiquariat.

Ce paradoxe m'est ensuite apparu avec davantage d'acuité lorsque j'ai été amené à collaborer avec une équipe de jeunes historiens français (l'ACHAC), auteurs d'excellents travaux, dynamiques et, par ailleurs, nantis des meilleures intentions, en ce sens qu'ils entendaient bien, eux aussi, ne réveiller le souvenir des « Empires » que pour les proclamer définitivement révolus. Leurs réalisations, sous forme de colloques ambitieux et d'expositions non moins brillantes, ont eu pour cadre des lieux prestigieux : la Bibliothèque Nationale, les Invalides, etc. ; elles comportent aussi des ouvrages joliment imprimés sur du papier glacé, illustrés autant qu'*illustrant* : littéralement, ils conféraient un lustre à cela même qu'ils décriaient.

Je pouvais bien – à mes risques et périls, car le fait est que cela ne fut guère apprécié – énoncer, donc dénoncer ce paradoxe ¹², mais je ne pouvais moi-même échapper à cette difficulté. Ainsi, lorsqu'on me demanda de préparer une réédition de quelques œuvres coloniales choisies, je me suis trouvé à mon tour dans une position délicate, très différente de la belle tour d'ivoire où, vers 1980, je pensais pouvoir procéder tranquillement à mes petites investigations dans un domaine laissé en déshérence : dix ans après, il s'agissait bien de patrimonialiser, pour la collectivité, des textes dont la « valeur » ne me paraissait pas évidente. Après avoir hésité, j'ai finalement accepté ce travail d'édition, pourvu que j'aie le choix des textes et la possibilité de les accompagner d'une introduction : il me semblait que je n'avais pas à décider, en tant que chercheur individuel, de ce qu'une certaine « demande sociale », confusément peut-être, avait à

11 Voir p.e. WINDISCH (Uli) et al., *Xénophobie ? Logique de la pensée populaire. Analyse sociologique du discours des partisans et des adversaires des mouvements xénophobes*. Lausanne, L'Age d'Homme, coll. Pratiques des sciences de l'homme, 1978, 182 p.

12 Cf. HALÉN (Pierre), « L'imagerie coloniale: un matériau pour l'histoire ? », dans *Zaire-Afrique*, n° 305, mai 1996, pp.229-232.

souhaiter. Par ailleurs, la position où je me trouvais n'était que la conséquence de deux décisions déjà accomplies : celle de consacrer ma thèse à ce sujet, celle d'en publier une partie dans la collection Archives du Futur. Mettre des textes à la disposition des lecteurs n'était qu'une suite logique. Enfin, cette « demande sociale » dépassait largement mes interrogations individuelles et la société belge : en France, dans le même temps, les deux collections « Bouquins » et « Omnibus » republiaient à tour de bras des ouvrages coloniaux et exotiques dont certains, il faut bien le dire, véhiculaient de bien pires conceptions morales et politiques que celles des romans que, précautionneusement, je me disposais à confier aux éditions Le Cri dans la collection des « Évadés de l'oubli ».

Qu'on veuille bien ne pas lire ceci comme une tentative d'auto-justification : plutôt comme un rapport sur des incertitudes, dont toute l'ambition est de cerner autant que possible un horizon sociétair. C'est que, parallèlement sur les trois plans de l'édition, de la recherche et des manifestations publiques qui les mettent en valeur en même temps qu'elles les suscitent, on était désormais très loin de l'évidence avec laquelle on rejetait, dans les années 60 et 70, colonialisme et exotisme. Les ouvrages publiés par Jean-Marc Moura, par exemple et pour m'en tenir à ce qui s'est publié en français, de *L'Image du tiers-monde dans le roman français contemporain* (1992) à *La Littérature des lointains* (1998)¹³, procèdent d'une volonté de savoir, de comprendre et d'ordonner, et non plus seulement d'illustrer des condamnations a priori¹⁴. S'agissant de la Belgique, des publications comme l'anthologie *Les Dits de la nuit*¹⁵, ou les volumes publiés dans la série *Congo-Meuse*¹⁶, tous issus d'une manière ou d'une autre du projet *Papier blanc, encre noire*, témoignent à leur manière de ce que, pour d'aucuns, le temps de l'unilatéral « Sanglot de l'homme blanc » a heureusement pris fin ; ceci ouvre la porte à un regard plus historien, donc aussi à une redéfinition des rapports entre le discours critique et les phraséologies à caractère plus idéologique.

Des approches historiennes

On pourrait distinguer, grosso modo, trois attitudes dans le chef des chercheurs concernés. D'abord celle, déjà décrite, de la *condamnation-valorisation* : on collectionne, on exhibe, on publie, on écrit des articles et des thèses, mais en se dédouanant moralement de s'intéresser à

13 *L'Image du tiers-monde dans le roman français contemporain*. Paris, Puf, 1992, 317 p. ; *L'Europe littéraire et l'Ailleurs*. Paris, PUF, coll. Littératures européennes, 1998, 200 p. ; *La Littérature des lointains. Histoire de l'exotisme européen au XXe siècle*. Paris, Ed. Honoré Champion, coll. Bibliothèque de littérature générale et comparée n°14, 1998, 488 p.

14 Parmi les innombrables travaux relatifs aux « images du Noir », il en est bien entendu de remarquables ; par exemple : HOFFMANN (Léon-François), *Le Nègre romantique, personnage littéraire et obsession collective (1789-1848)*. Paris, Payot, coll. Le regard de l'histoire, 1973, 302 p.

15 *Dits de la nuit. Anthologie de contes et légendes de l'Afrique centrale (Zaire, Rwanda et Burundi)*. Préface de Marc Quaghebeur. Choix des textes, commentaires et lecture de Véronique Jago-Antoine et Antoine Tshitungu Kongolo. Bruxelles, Labor, coll. Espace Nord n°99, 1994, 298 p.

16 *Congo-Meuse*, Revue des Lettres belges et congolaises de langue française. Publication annuelle, n°1, 1997 ; n°2 et 3, 1998/1999 (2 vol.).

des objets détestables en soulignant explicitement cette détestation. Pour atténuer le paradoxe, on est alors forcément conduit à ne collectionner, à n'exhiber, etc. que ce qui est le plus clairement détestable, avec le risque de donner du passé une image partielle ou faussée, ce qui est déjà regrettable, et en même temps de remettre au jour cela même qu'on aurait dû, en toute logique, enterrer profondément. D'autre part, la surenchère dans la phraséologie avec laquelle on exprime sa détestation ne remplace pas l'analyse, et le ressassement de jugements convenus tourne vite à la célébration consensuelle, sans ouvrir le dialogue critique qui, seul, aurait quelque chance d'emporter la conviction des sceptiques et des curieux.

Ensuite, très répandue chez les littéraires et les esthètes, l'attitude de la *récupération sélective* : tout cela est globalement haïssable, certes, je vous le concède sans trop aller y voir, mais mon auteur de prédilection, précisément, doit échapper à la condamnation globale. D'où des tentatives d'apologétique qui relèvent parfois de la gymnastique de haut vol, ce qui ne les empêche pas d'être sincères : il y va, on peut le comprendre, de sa propre correction politique. On a vu ainsi des critiques s'employer à démontrer qu'un Rimbaud n'avait rien à voir avec la situation coloniale, qu'un Daumier, certes, ne représentait guère les Africains qu'avec des traits simiesques, mais que c'était toujours « au second degré » et pour critiquer le regard colonial, qu'un Simenon était en réalité un farouche défenseur des Noirs, qu'un Lomami-Tshibamba n'avait cédé, dans *Ngando*, à la louange du colonisateur que parce qu'il y était obligé par la censure, etc.

Une troisième attitude consiste à se tenir éloigné, en principe, de toutes ces réflexions morales et politiques, qui visiblement gênent une approche objective des réalités historiques, ne serait-ce que par le temps qu'elles demandent. En somme, cela revient à dire : augmentons donc d'abord nos savoirs concernant les hommes et les contextes ; nous n'avons pas à juger *maintenant*, parce que nos savoirs sont lacunaires et que nous ne le ferions pas en connaissance de cause. Et effectivement, dès que le chercheur s'est un tant soit peu sérieusement frotté au domaine, il s'aperçoit que les choses sont loin d'être aussi simples que la doxa veut bien le dire. Par exemple, le mot anti-colonialisme peut servir à décrire des démarches fondées sur des valeurs contradictoires : tel lutte pour que le colonisé jouisse des mêmes droits que les citoyens de la métropole, tel autre lutte, en métropole, pour que la nation colonisatrice se débarrasse de ces territoires et de ces populations arriérés, qui grèvent les budgets. Tel brandit des valeurs universelles, tel autre veut défendre l'identité particulière de la nation, ou des nations concernées. La notion de colonialisme n'est pas plus simple : les partisans des systèmes coloniaux ont compté parmi eux, par exemple, des défenseurs des langues et des cultures colonisées, mais aussi des contempteurs des unes et des autres ; et les motivations des premiers comme des seconds ne se rangent pas facilement du « bon » ou du « mauvais » côté. Ou encore : parmi les écrits coloniaux qui sont les plus critiques à l'égard de l'État colonial, on trouve en bonne place... ceux des colons (au sens de « planteurs »). Ces exemples sommaires suffisent sans doute à montrer deux choses : d'une part, qu'une certaine mise à distance des évidences de la doxa s'impose effectivement parce qu'elles constituent autant de lourds *impedimenta* qui

freinent la recherche en lui imposant des catégories qui n'éclairent qu'une partie des phénomènes ; mais, d'autre part, ils montrent aussi qu'il n'est pas possible de les ignorer, ou plutôt de ne pas maintenir ouvert un questionnement d'ordre idéologique, en sachant bien qu'il faudra en affiner et en renouveler les termes.

D'autres chercheurs, lassés par l'aspect d'abstraction et, finalement, de convention que prenaient les jugements anti-colonialistes, vont plus loin et entendent bien ne s'occuper que des « faits ». Ce n'est pas un hasard si cette attitude se retrouve notamment dans le domaine de l'histoire de l'art : les objets non verbaux favorisent des approches centrées sur les aspects formels, autour desquels il paraît possible de s'en tenir à rassembler des données érudites. Comme si la mission du scientifique ne consistait pas à juger, mais seulement à connaître ; donc comme si l'on pouvait connaître sans juger, et comme si les connaissances acquises ne conduisaient pas et ne produisaient pas elles-mêmes de jugement. Il y a là une mystification que l'insupportable pression du *politically correct* explique, sans toutefois la justifier. D'abord parce que le résultat des recherches autant que les moyens mis en œuvre produisent de la valeur : quelle est la portée sociale, par exemple, d'une rétrospective consacrée à Stanley par le Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren dans les années récentes ? Mais surtout, les matériaux rassemblés dans ce genre d'opération « objective » et « neutre » le sont toujours en fonction de jugements et de catégories, qui se diffusent aussi à travers elle.

Les historiens connaissent bien ce débat sur la « mémoire » et le « souvenir », parce qu'eux-mêmes ne peuvent échapper à leur condition de *lecteurs du passé*. L'historien de la culture peut, certes, travailler à partir d'une orientation positiviste, augmentée ou non d'une spéculation d'ordre esthétique : comme je l'ai dit, les lacunes sont encore énormes en ce qui concerne nos savoirs des acteurs et des formes dans le domaine concerné. D'excellents travaux en ont résulté, et je songe notamment ici à ceux de Sabine Cornelis pour la peinture africaniste, ou d'Émile Van Balberghe pour l'édition des textes. Mais l'historien de la littérature, parce qu'il est plus nettement un lecteur et que son objet est explicitement constitué par des actes de parole, a davantage de difficulté à vouloir se maintenir dans une neutralité *a priori* : la société des hommes, celle du passé, du présent et de l'avenir, est irrécusablement présente dans son objet. Elle l'est encore davantage, du fait qu'elle a connu injustices et souffrances, la moindre de ces souffrances n'étant pas le fait *d'avoir été parlée*, à différents moments, de manière maladroite et finalement prise au cadenas de slogans. C'est aussi pourquoi le chercheur en littérature ne peut que travailler dans la fréquentation des historiens et des anthropologues (et vice-versa), jusqu'à dégager ce que les textes littéraires, – au sens le plus large : les élaborations écrites de la parole –, ont à dire de particulier et d'irremplaçable au sujet des hommes. Ces élaborations de la parole sont, elles aussi, malhabiles et insuffisantes ; elles ne peuvent aussi que travailler le matériau du discours social existant. Mais elles ont un *potentiel* de questionnement qui en fait, bien davantage que des témoignages plus ou moins réalistes, des lieux privilégiés pour observer la manière dont des individus et des milieux cherchent à dégager les voies de leur propre devenir (qui ne se réduit pas non plus à sa dimension sociétaire). Et c'est à cet endroit,

me semble-t-il, soit assez loin du souci assez secondaire de constituer des canons esthétiques, que la recherche dans le domaine littéraire colonial trouve son sens.

Retour de pêche

Où en est-on, cependant, dans l'ordre des résultats ? Je n'insisterai pas davantage sur les lacunes, qui restent criantes, dans l'ordre des connaissances purement factuelles dans le domaine concerné. Beaucoup a été fait, sans doute, notamment dans le cadre des activités *Papier blanc, encre noire*, mais aussi grâce à d'autres travaux, comme ceux, extrêmement précieux, de François Bontinck ou de Jean-Luc Vellut, et notamment la série des *Enquêtes et documents d'histoire africaine*. On commence à s'intéresser à l'architecture coloniale, on a beaucoup fait déjà pour la peinture, beaucoup moins, en comparaison, pour la littérature. J'ajouterai simplement que la difficulté réside en partie dans le décentrement nécessaire des orientations : on trouvera davantage de moyens et de motivations en Europe pour s'occuper des aspects les plus européens de l'histoire africaine que pour alimenter des recherches à partir d'un point de vue afro-centré. L'évolution, en Belgique, des moyens universitaires ne laisse rien augurer de très rassurant à cet égard. Je ne suis pas sûr qu'on ait bien saisi les enjeux, en Communauté dite française, d'une vraie ouverture littéraire dans l'espace francophone ; une telle ouverture, dont les enjeux sont certes ailleurs, aurait pu favoriser le développement d'une recherche scientifique à propos du passé colonial : nos collègues congolais, eux-mêmes relativement peu pourvus en moyens, pourraient être, si seulement nous en avons la volonté politique, les meilleurs partenaires dans nos investigations. Tandis que de nombreuses archives, faute de moyens, sont menacées en Afrique même, il faut cependant noter que des travaux aboutissent au Congo, comme ceux d'Antoine Muikilu Ndaye sur le théâtre missionnaire.

Si la connaissance des données positives est essentielle et reste prioritaire, les investigations à mener aujourd'hui ne peuvent faire l'économie d'un cadre épistémologique largement ouvert, à la fois, sur les sciences sociales et sur les enjeux sociétaux des concepts mobilisés pour la recherche. La notion de métissage, par exemple, ou d'acculturation, semble bien une clé essentielle, au moyen de laquelle s'ouvrent à la fois une quantité de réalités historiques encore peu explorées (parmi lesquelles des réalisations esthétiques originales), et des modes de lecture articulés sur des enseignements (car l'histoire enseigne) dont la pertinence sociétale, pour aujourd'hui, est suffisamment claire. Ce que nous pouvons observer tranquillement dans le laboratoire que constitue le passé, ce sont les expériences de ce qui se produit réellement dans la rencontre interculturelle, que la mode croit découvrir aujourd'hui ; des slogans creux comme le « respect des cultures »¹⁷, des formules sociétales dicutées comme

le multiculturalisme ¹⁸, tant de fausses évidences « politiquement correctes » dans l'appréhension des littératures « autres » s'éclairent à partir des leçons du passé.

On suit ainsi la voie déjà ouverte, par exemple, par les travaux de Bogumil Jewsiewicki dans le domaine assez large de l'histoire culturelle. Au fond, comme c'était le cas pour l'exposition *Congo-Zaïre (1885-1985)*, il s'agit bien d'explicitier ce qui, dans une société donnée, la société belge par exemple, ou la congolaise, mais aussi pour des personnes données, a été suscité par le déplacement géographique et culturel, ainsi que par le contact avec des réalités nouvelles. Si, pour une part, ce qui a eu lieu a été de l'ordre de la *réaction* identitaire, du repli sur soi et de la peur de se perdre, il n'en est pas moins vrai que, pour une autre part, ce qui a eu lieu a aussi été de l'ordre de l'adaptation, de l'invention, voire de l'innovation. Ceci, aussi bien pour les groupes d'origine européenne que pour les groupes d'origine africaine (présentés comme tels, ou se ressentant comme tels). Pour le dire autrement, il s'agit aujourd'hui de ne plus penser les choses à partir des catégories dualistes qui s'imposaient à l'époque coloniale et qui se sont retrouvées ensuite pendant longtemps dans la pensée anti-coloniale : tradition vs modernité, identité vs acculturation, blanc vs noir, colonisé vs colonisateur, etc. À l'obsession d'une Afrique aux « deux visages », il s'agit de substituer une approche davantage orientée par la prise en compte de systèmes sociétaux organisés, donc *unis*, par des systèmes socio-sémiologiques d'opposition internes et par des paliers d'appréhension ou de com-préhension relatifs. Les approches dualistes n'expliquent pas, par exemple, qu'un écrivain africain établi à Paris depuis trente ans et publiant au Seuil, fonctionne en réalité à l'intérieur d'un système de production français, tout en se revendiquant de son « authenticité ». Ou qu'un peintre africaniste belge ait laissé des tableaux qu'on peut bien qualifier d'« africains » du point de vue de l'inspiration et du traitement esthétique.

Le corpus fournit les matériaux d'une analyse de ce qu'on appelle, pour détourner un titre célèbre de Charles Grivel, la *production de l'intérêt identitaire* ; cette dernière se trouve à l'articulation entre une configuration sémiologique (codes, réalisations) et une configuration sociologique (institution culturelle, groupes en devenir). Dans la mesure où ces textes travaillent la vieille question du *limes* entre « nous » et « eux », *limes* que l'expansion de l'« Empire », forcément, déplace, ils touchent aussi à la question plus profonde des valeurs et de la « civilisation », sinon plus simplement du « territoire ». Question difficile, qui est loin de faire l'objet d'un consensus aujourd'hui, et dont on ne voit que trop bien les enjeux politiques.

Une chose me paraît cependant claire : il faut partir d'une prise en compte explicite des cultures africaines dans l'*actualité* d'un monde depuis longtemps globalisé, nonobstant le souci ambivalent de maintenir en vie, artificiellement, l'une ou l'autre « réserve » culturelle dont la seule relation réelle à la contemporanéité planétaire ne saurait être que touristique. Donc partir du principe qu'il n'y a pas deux modes d'existence pour l'identité humaine : l'une (l'occidentale),

18

Cf. e.a. BISSOONDATH (Neil), *Selling Illusions. The Cult of Multiculturalism in Canada*. Penguin Books Canada, 1994 (trad. fr. à Montréal, 1995).

qui serait souple, ouverte et vivante, qui prendrait légitimement son bien où elle l'entend pour son confort, sa prospérité ou son bien-être, sans être le moins du monde « déchirée » ; et la seconde (pour les « autres »), à qui serait assignée la condition de s'éloigner le moins possible de ses origines culturelles, sous peine d'être « aliénée ». À l'arrière-plan des représentations dualistes, on trouve un impensé : le concept de *nation*, qui a depuis longtemps embrouillé les cartes du comparatisme (sans parler d'autres secteurs plus cruciaux dans les destinées des sociétés), du romantisme occidental jusqu'à nos jours. La pensée nationale est l'un des fondements de l'impérialisme colonial de la fin du XIX^e siècle, y compris en Belgique ; elle a innervé, fort logiquement, le mouvement des indépendances ; elle continue à irriguer la critique des littératures dites « francophones », où il va souvent de soi qu'un « bon » écrivain africain témoigne de son « identité », s'abreuve aux sources de « sa » tradition orale, etc.

Les Antillais sont dans la même situation d'avoir à protester d'une identité plus ou moins perdue. Leur situation est autre cependant, puisqu'il n'y a pas, dans leur cas, de passé pré-colonial à idéaliser, du moins localement. Ce n'est pas pour rien que, tout en jouant du système littéraire francophone et de ses contraintes¹⁹, ils ont constitué durant ces vingt dernières années un discours nouveau, celui de la *créolité*, qui assure un dépassement du dualisme colonial. Ils ne sont pas les seuls, et l'on peut renvoyer notamment aux travaux des anthropologues (comme J.-L. Amselle, Fr. Laplantine), aux politologues (J.-F. Bayart), aux essayistes (A. Maalouf, V.Y. Mudimbe, H. Béji).

L'important n'est pas de multiplier ici les renvois, mais plutôt d'insister une dernière fois sur l'utilité d'étudier les littératures dites coloniales et post-coloniales en gardant présente à l'esprit, certes, la question que posent la souffrance et l'inégalité, celles d'hier et celles d'aujourd'hui ; mais en se départissant autant que possible des évidences morales et politiques dualistes, pour laisser place à l'observation, à la fois, des sociétés et des formes. Si la question, souvent posée, de l'importation du concept *postcolonial* dans le domaine de la critique de langue française n'aboutit pas, ce n'est pas seulement en raison d'une résistance *a priori* (ou d'une ignorance) à l'égard de ce qui provient du monde anglophone. C'est aussi que le concept *postcolonial* ou *post-colonial* (qu'on doive l'écrire sous différentes formes selon l'acception est déjà un indice de confusion) charrie encore nombre d'ambiguïtés héritées du culturalisme colonial.

19

Cf. HALEN (P.), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans Diop (P.S.) & Lüsebrink (H.J.), éd., *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*. Tübingen, Gunter Narr Vg, 2000.